



Olivier Lebrun, Vice-président du Conseil départemental.

© Franck Parisis

« Le département est un garant de la solidarité entre populations. »



Les nouveaux conseillers départementaux autour du président Pierre Bédier.

© DR

Olivier Lebrun élu Vice-président du conseil départemental

Olivier Lebrun a été élu le 29 mars au second tour des élections départementales en binôme avec Marie-Hélène Aubert avec 68,44 % des voix. Il est Vice-président du conseil départemental, délégué à la Famille, Entretien.

Quel est votre rôle en tant que Vice-président du conseil départemental et plus particulièrement en tant que délégué à la Famille ?

Mon périmètre d'intervention concerne certains domaines que je connaissais déjà du fait de ma délégation précédente. La protection de l'Enfance est le secteur le plus important de cette délégation. Il comprend l'ensemble des questions relatives au placement judiciaire des enfants, aux mesures de suivi administratives, ainsi que l'épineuse question de l'accueil des mineurs étrangers isolés. Je suis aussi en charge de la question des agréments des

assistantes maternelles et des structures d'accueil des jeunes enfants. Les centres de protection maternelle et infantile relèvent également de cette délégation. Enfin, je continuerai à suivre le centre maternel de Porchefontaine et les foyers départementaux de l'Enfance. Les prochaines semaines seront consacrées aux rencontres avec les acteurs institutionnels et associatifs départementaux en charge de la Famille, à commencer par les responsables de la Caisse d'allocations familiales et de l'Union départementale des associations familiales. J'envisage également d'aller à la rencontre des élus locaux qui ont

organisé des services ou des équipements spécifiques sur leur territoire pour favoriser le bien-être des familles. En résumé, je chercherai à développer tout ce qui permettra de renforcer le lien parents-enfants. J'espère que la situation financière du département me permettra de mener à bien cette mission.

Vous êtes également membre de la commission Emploi, affaires sanitaires, familiales et sociales.

Après avoir été président de la commission des Finances pendant quatre ans, je reviens dans la commission Emploi, affaires sanitaires, familiales et sociales où je siégerai avec sept élus

dont deux autres Vice-présidents, Marie-Hélène Aubert, déléguée à l'Autonomie et Ghislain Fournier, délégué à la Nouvelle organisation territoriale et la simplification administrative. Cette commission se réunit quelques jours avant la séance plénière du conseil départemental afin d'examiner et de donner un avis sur les délibérations présentées. Ses membres peuvent demander des explications complémentaires, voire formuler des amendements qui seront débattus en séance plénière.

Quels autres sujets vous tiennent à cœur ?

Plusieurs sujets vont être cruciaux pour les années à venir. La question des finances tout d'abord. Compte-tenu du désengagement de l'Etat, nous devons améliorer encore la gestion de nos services et trouver des sources d'économie pour faire face à nos missions de solidarité vis-à-vis de la population. Les collèges ensuite. Cette mission est essentielle pour donner les moyens à nos collégiens d'étudier dans de bonnes conditions. Nous devons donc poursuivre notre plan de modernisation des établissements et leur évolution vers un environnement

numérique de qualité. Etant donné les réformes envisagées par le gouvernement sur les collèges, le conseil départemental devra demeurer le partenaire stable des équipes enseignantes. L'attractivité des Yvelines enfin. Nous avons la chance d'avoir un département dynamique et varié. Le conseil départemental devra poursuivre sa politique en matière d'aide aux communes pour les aider à financer leurs équipements publics. Nous devons également être attentifs à l'équilibre de notre département sur le plan de son développement économique pour continuer à attirer des entreprises et proposer des emplois variés.

Comment ce mandat est-il complémentaire de vos fonctions de maire et de Vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ?

Depuis toujours, la politique du conseil départemental des Yvelines est de se mettre au service des Yvelinois via les territoires, à commencer par les communes. Une large partie de son budget d'investissement est consacré à l'aide aux communes. C'est pour cela que les conseillers départementaux doivent avoir une très bonne connaissance

« L'action du conseil départemental en matière sociale (55 % de son budget) est plus pertinente et parfaitement ciblée selon les réalités de chacune des communes. »

des collectivités, communes et intercommunalités. Qui d'autre qu'un maire ou un adjoint connaît mieux la population et ses besoins en terme d'action sociale ? De cette façon, l'action du conseil départemental en matière sociale (55 % de son budget) est plus pertinente et parfaitement ciblée selon les réalités de chacune des communes. Concernant le découpage intercommunal du département, à présent que celui-ci a été entériné par l'Etat, le conseil départemental va se restructurer pour que son organisation soit calquée sur les territoires intercommunaux. Cette cohérence permettra de rendre plus visible et donc plus pertinente notre action au quotidien.

Il a été question de la suppression des conseils départementaux à partir de 2020 dans le cadre de la réforme territoriale...

Cette question fait l'objet de nombreux débats contradictoires y compris au sein du gouvernement actuel. Je ressens que les habitants sont attachés à leur département et je constate que, sans son action, de nombreux projets ne pourraient voir le jour. Je rappelle notamment que le conseil ●●●

Olivier Lebrun et Marie-Hélène Aubert élus au conseil départemental avec 68,44 % des voix

Le binôme, constitué par Olivier Lebrun et Marie-Hélène Aubert, du canton Versailles-2, a été élu avec 68,44 % des voix lors du second tour des élections départementales, le 29 mars. Olivier Lebrun devient Vice-président du conseil départemental, délégué à la Famille, et Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente, déléguée à l'Autonomie, pour un mandat de six ans.

Marie-Hélène Aubert et Olivier Lebrun → Ensemble Pour les Yvelines	14 055 voix	68,44 %
Amroze Adjuward et Catherine Nicolas → Yvelines Solidaires	6 481 voix	31,56 %

Inscrits	Votants	Taux de participation	Abstentions	Blancs	Nuls	Exprimés
49 820	22 023	44,21 %	27 797	997	490	20 536

••• départemental a contribué au financement et à l'équipement de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, qui relève normalement exclusivement de la compétence de l'Etat. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres. Quant à la question du fameux mille-feuille, le duo commune-intercommunalité permet de mutualiser les moyens, tandis que le duo communes-département permet de donner une cohérence à un territoire plus large pour rééquilibrer éventuellement ses disparités. Ce travail de péréquation ne peut être résolu par la Région (11 millions d'habitants), ni par l'intercommunalité (250 000 habitants environ). Le département est un garant de la solidarité entre populations. ●



Bon à savoir

- Le conseil général s'appelle désormais le conseil départemental.
- Les conseillers départementaux sont élus pour six ans. Pour la première fois, ils ont été élus par binôme homme/femme pour assurer la parité.
- Le canton de Versailles 2 comprend Viroflay, Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay et un quartier de Versailles au sud de l'avenue de Paris, allant des limites de Viroflay jusqu'à la rue Royale. Il est représenté par Olivier Lebrun, Vice-président chargé de la Famille et Marie-Hélène Aubert, chargée de l'Autonomie (personnes âgées et handicapées).
- Les principales compétences du conseil départemental sont l'aide sociale, la protection de l'enfance, l'insertion aux personnes handicapées et âgées, la prévention sanitaire, la voirie, l'éducation (gestion matérielle des collèges), la culture (archives départementales, bibliothèque départementale de prêt, patrimoine architectural et muséal), l'aide aux associations, aux communes et le tourisme.

Plus d'info sur www.yvelines.fr

Viroflay gagne sa deuxième fleur !



© DR

Le 14 avril, deux fleurs se sont ajoutées aux 14 335 et 13 300 fleurs annuelles et bisannuelles plantées à Viroflay. La Ville s'est en effet vue récompensée d'un label attribué lors du concours régional des Villes et Villages fleuris. Plusieurs éléments ont été pris en compte par le jury : une ville fleurie, bien sûr, mais aussi une

gestion écologique du patrimoine vert avec une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, un arrosage avec les eaux pluviales et de sources avoisinantes, une réduction du passage des tondeuses grâce à de larges parterres de fleurs. Et enfin, une ville propre et un environnement visuel préservé grâce à un mobilier publicitaire discret. Parmi tous ces atouts, le coup de cœur du jury s'est notamment porté sur les prairies de fleurs qui parsèment la ville. En 2013, Viroflay s'était déjà vue attribuer une première fleur à ce même concours. Félicitations aux onze jardiniers de la ville.

Un Prix Nobel et un chef étoilé au Verre Y Table pour lutter contre le paludisme

Le restaurant viroflaysien le Verre y table a reçu deux personnalités, le 26 mars, pour un dîner au profit de l'action contre le paludisme de l'Institut Pasteur.

Françoise Barré-Sinoussi, prix Nobel de médecine 2008 pour la découverte du VIH Sida, et directrice de recherche à l'Inserm, a donné une conférence lors d'un dîner placé sous l'œil du chef étoilé Gérard Vié. Cet événement orchestré par Sonia et Stéphane Lamara, restaurateurs du Verre y table, et Anna et Jean-Baptiste Martin, animateurs de l'école de cuisine Coup de Cœur, et à l'initiative de Jean-Baptiste Martin et du Rotary Club de Versailles, a rassemblé 80 convives.



© DR

Pour faire un don pour la recherche : www.pasteur.fr

L'Echo profite de l'été pour se refaire une beauté !

C'est un nouveau journal que les Viroflaysiens découvriront en octobre. Pour gagner en lisibilité, le magazine de la ville adoptera une ligne éditoriale revue, une ligne graphique modernisée, ainsi que de nouvelles rubriques... Avec un seul souci : toujours mieux vous informer. Pour le découvrir : rendez-vous en octobre. D'ici-là, bonnes vacances à tous !